



secondaire

## Cours d'été 2021

## Services offerts

Le CSSDM offre des cours d'été aux élèves de 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire qui ont connu un échec en 2020-2021.

La présence en classe de l'élève est obligatoire à toutes les périodes durant toute la session des cours de rattrapage à l'été.

Les cours d'été ne peuvent pas couvrir toute la matière du programme annuel. C'est pourquoi on ne peut reprendre à l'été qu'un cours ayant déjà été suivi durant l'année scolaire.

## COURS DE RATTRAPAGE OFFERTS

3 <sup>e</sup> SECONDAIRE	Code	École
Français	132-308	Édouard-Montpetit Georges-Vanier Saint-Luc
Mathématique	063-306	Édouard-Montpetit Georges-Vanier Saint-Luc
Anglais	134-304	Édouard-Montpetit Georges-Vanier Saint-Luc

- Un seul cours de rattrapage par élève.
- Consultez le conseiller d'orientation de votre école avant de faire votre choix.

- **Cours en ligne** en partenariat avec le Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin : [csbe.qc.ca](http://csbe.qc.ca) (Notez que tous les frais des cours en ligne sont assumés par les parents)

### CONDITIONS PARTICULIÈRES

**MATHÉMATIQUE**  
En 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire, l'élève qui a échoué les programmes Technico-sciences (TS) ou Sciences Naturelles (SN) peut s'inscrire au cours d'été Culture, société et technique (CST).

### ANGLAIS

Puisque le cours d'anglais enrichi (136-406 ou 136-506) n'est pas offert à l'été, l'élève qui a échoué ce programme peut s'inscrire au cours d'été en anglais, programme de base (134-404 ou 134-504).

4 <sup>e</sup> SECONDAIRE	Code	École
Science et technologie – compétence 2	055-444	Georges-Vanier
Applications technologiques et scientifiques – compétence 2	057-416	Georges-Vanier
Science et technologie de l'environnement – compétence 2	058-404	Georges-Vanier
Mathématique C.S.T. – compétences 1 et 2	063-414	Édouard-Montpetit Georges-Vanier Saint-Luc
Mathématique T.S. – compétences 1 et 2	064-426	Édouard-Montpetit
Mathématique S.N. – compétences 1 et 2	065-426	Édouard-Montpetit
Histoire du Québec et du Canada	085-404	Édouard-Montpetit Georges-Vanier Saint-Luc
Français	132-406	Édouard-Montpetit Georges-Vanier Saint-Luc
Anglais	134-404	Édouard-Montpetit

5 <sup>e</sup> SECONDAIRE	Code	École
Chimie – compétence 2	051-504	Georges-Vanier
Physique – compétence 2	053-504	Georges-Vanier
Mathématique C.S.T. – compétences 1 et 2	063-504	Édouard-Montpetit
Mathématique T.S. – compétences 1 et 2	064-506	Édouard-Montpetit
Mathématique S.N. – compétences 1 et 2	065-506	Édouard-Montpetit
Français	132-506	Georges-Vanier
Anglais	134-504	Georges-Vanier



### Pour m'inscrire

- Mon bulletin final de juin
- Mon paiement



Pour toute question, contactez votre école jusqu'au 9 juillet

Centre  
de services scolaire  
de Montréal

Québec



## CONDITIONS D'ADMISSION

	1- Présenter le bulletin final de juin 2021 produit par une école secondaire du CSSDM (les élèves hors CSSDM ne sont pas admissibles).
+	2- Avoir suivi le cours en 2020-2021.
+	3- Seuls les élèves qui ont obtenu <b>entre 45 et 59 %</b> à une matière peuvent s'inscrire. Les élèves qui ont réussi avec 60% et plus ne sont pas admissibles.
+	4- Payer la <b>totalité</b> des frais demandés lors de l'inscription.

## ÉVALUATION

L'évaluation du cours de rattrapage à l'été se fera sous forme de portfolio. L'évaluation sera en continue d'où l'importance d'être présent.

Les résultats issus du cours d'été seront mis à la poste à partir du 6 août 2021.

## CODE DE VIE

Les élèves doivent se comporter de manière responsable et respectueuse en tout temps. Ils doivent respecter le code vestimentaire en vigueur à l'école d'été. Un élève qui totalise trois absences dont les motifs ne sont pas jugés valables, ou dont le comportement ou encore la tenue vestimentaire est jugée inacceptable par la direction, pourra être expulsé de son cours, et ce, **sans remboursement** des frais d'inscription. Les retardataires devront attendre la pause pour accéder à leur salle de cours.

## DATES

Les cours se tiennent du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30,

du **12 au 28 juillet**.



## LIEUX – ÉCOLES D'ÉTÉ

Le lieu choisi par l'élève à l'inscription est habituellement accordé, mais il ne peut lui être garanti donc, il est fortement conseillé de vous présenter le plus tôt possible.

Les lignes téléphoniques des écoles d'été seront disponibles uniquement du **12 au 28 juillet**.

### Édouard-Montpetit

6200, avenue Pierre-de Coubertin  
☎ Cadillac  
514 596-4220 poste 8961

### Georges-Vanier

1205, rue Jarry Est  
☎ Jarry  
514 596-4220 poste 8962

### Saint-Luc

6300, chemin de la Côte-Saint-Luc  
☎ Snowdon  
514 596-4220 poste 8968

## INSCRIPTION

**TOUTES LES INSCRIPTIONS ont lieu à l'école Georges-Vanier, 1205, rue Jarry Est.** Une fois la période d'inscription terminée, aucune inscription ne pourra être effectuée.

**Une seule personne** soit l'élève ou son représentant (parent, ami, etc.) doit apporter :

- son **paiement** (carte de débit, mandat ou chèque visé uniquement)
- son **bulletin final** de juin 2021 produit par une école du CSSDM

Une preuve d'inscription sera remise et pourra servir de reçu.

## DATES D'INSCRIPTION

**3<sup>e</sup> secondaire** : lundi 5 juillet, de 12 h à 16 h 30

**4<sup>e</sup> secondaire** : mardi 6 juillet, de 10 h à 16 h 30

**5<sup>e</sup> secondaire** : mercredi 7 juillet, de 10 h à 16 h 30

**Places restantes** : jeudi 8 juillet, de 10 h à 16 h 30

## FRAIS ET MODES DE PAIEMENT

Les frais de 100 \$ par cours doivent être payés au moment de l'inscription, par **CARTE DE DÉBIT, MANDAT OU CHÈQUE VISÉ UNIQUEMENT** à l'ordre du Centre de services scolaire de Montréal. Il n'est **pas** possible de payer en argent comptant, par carte de crédit ni par chèque personnel.

**LES FRAIS DE COURS NE SONT EN AUCUN CAS REMBOURSABLES.**

## AIDE FINANCIÈRE

Ces frais sont réduits à 35 \$ pour l'élève qui, à l'inscription, présente sa carte d'aide sociale pour médicaments, valide en date de juillet 2021.